



Patrimoine et Développement du Grand Grenoble



La rue Chenoise ses richesses patrimoniales et architecturales



Rue Chenoise

Ses richesses patrimoniales et architecturales

* * * * *

S o m m a i r e

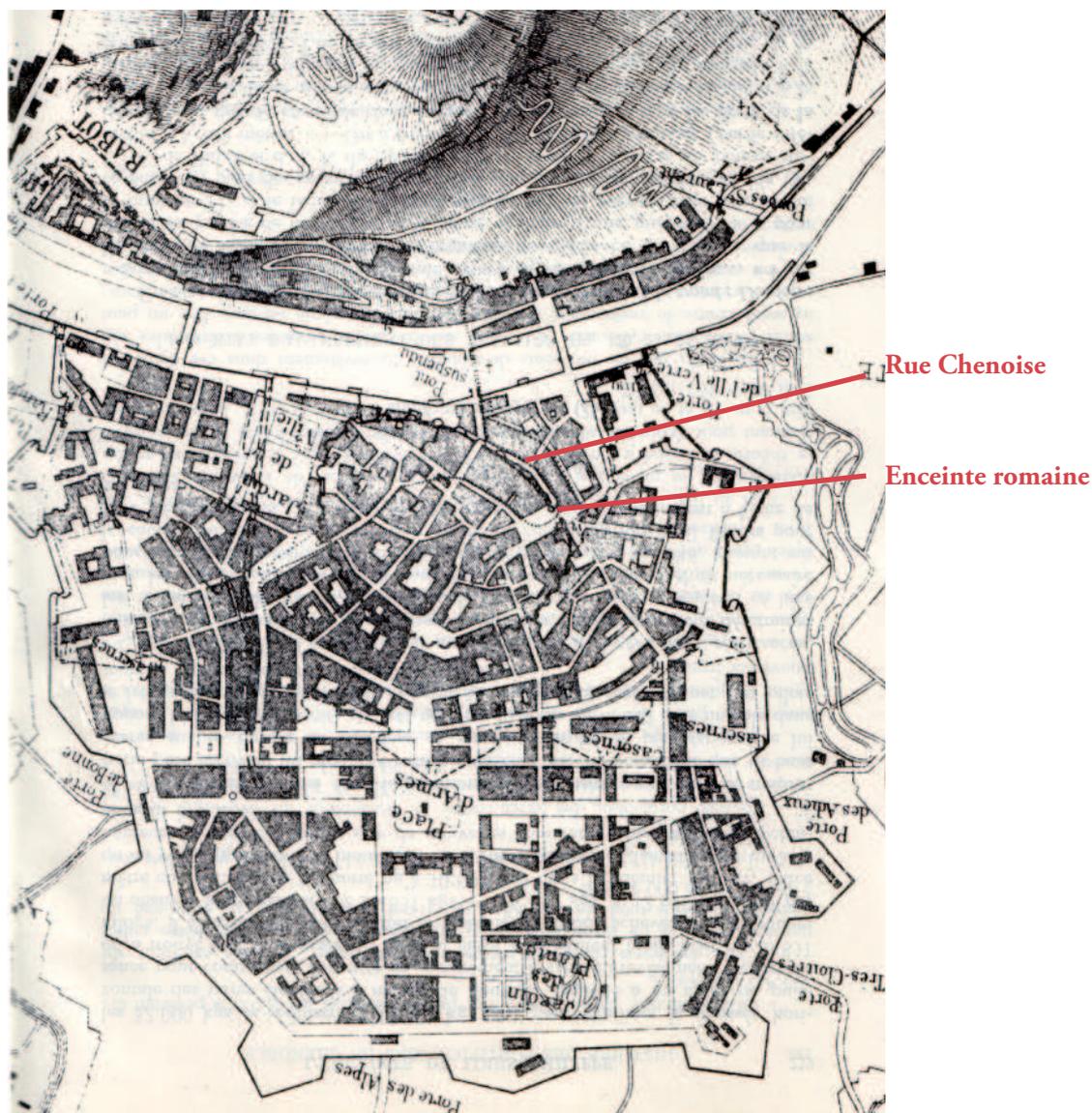
1. La rue Chenoise, centre ancien de Grenoble, son histoire et ses bâtiments remarquables
2. Richesses historiques et architecturales de quelques hôtels et maisons de la rue Chenoise
3. Écoutons Mme RIVIERE SESTIER qui s'exprime sur la rue Chenoise, cœur du centre ancien de Grenoble
4. L'immeuble des 10 et 12 rue Chenoise
5. Conclusion : insertion d'un dessin du quartier inondé pris sur l'ouvrage « Grenoble Malhérou ».

Dans ce « document patrimonial » ont été réunis des documents, textes, publications, photos, dessins, cartes... conservés dans les archives de notre association depuis sa création. Nous souhaitons, par la voie de notre site Internet, qu'il soit une source de découverte pour nos visiteurs.

Rue Chenoise

Son histoire et ses bâtiments remarquables

L'enceinte romaine, cernée de demi-tours ronds, enserra treize siècles durant Cularo, devenue Grenoble, dans un étroit périmètre de neuf hectares. Mais dès le Moyen Age, de nombreux nobles quittèrent leurs châteaux forts pour venir s'installer plus près du pouvoir, en ville et dans les faubourgs. Deux d'entre eux furent fortifiés, celui de Saint Laurent-Perrière sur la rive droite de l'Isère et celui de l'Île. La nouvelle enceinte de l'Île aux Moines, créée fin XIV^e siècle depuis le chevet de la cathédrale, s'achevait par la Tour carrée « de l'Île » qui borde l'Isère en amont de la vieille ville.



Plan des enceintes successives de Grenoble
(note historique sur les fortifications de Grenoble de A. ROCHAS 1872)

La rue Chenoise, rua Calnesia et rue Chaunésia (1268) tire son nom de la famille CHAULNAIS ou CHAUNAIS dont il est fait mention dans les actes du XI^e siècle ; l'un des membres de cette famille fit construire une tour qui existe encore de nos jours près du pont Saint Jaime.

Cette tour, vieille de plus de dix siècles, est construite à sa base en maçonnerie, le reste étant en briques roses, ses murs ont une épaisseur d'un mètre et elle mesure vingt deux mètres de haut. Elle fut vendue en 1301 par Aymar CHAUNAIS à François DE SASSENAGE et porta depuis lors le nom de Tour de Sassenage. Elle devint la propriété des DE MONTAL au début du XIX^e siècle.



La Tour de Sassenage

Le quartier de la rue Chenoise s'appelait l'Île aux Moines parce qu'il était entouré de fossés et que les moines du Couvent des Cordeliers, en occupaient la plus grande partie. La rue de Chaunesia reliait le palais du Parlement à la cathédrale et longeait le ruisseau Le Verderet qui se jetait dans l'Isère (sous le quai Claude Bernard).

Cette rue dont le tracé longeait l'enceinte romaine n'était primitivement bâtie que du côté opposé au rempart. Dès le XIII^e siècle, on construit contre le rempart des hôtels particuliers ménageant un grand nombre de jardins.

Ce bourg de l'Isle fut intégré à la fin du XIII^e siècle à la cité, les constructions qui constituent la rue Chenoise s'adosèrent à l'enceinte romaine et peu à peu la submergèrent.

En 1794, sous la Révolution, cette rue porta quelque temps le nom de rue Vaucanson, du nom du célèbre mécanicien qui y serait né. Elle reprit son ancienne dénomination en 1800. Une plaque rappelant le souvenir de VAUCANSON avait été posée contre la maison du n° 8 et portait l'inscription suivante :

*« A la mémoire de Vaucanson Jacques,
né dans cette maison le 24 février 1709 »*

Pourtant VAUCANSON n'est pas né dans cette maison, mais au n°3 de la rue Brocherie. Il vécut simplement au n° 8 de la rue Chenoise après son mariage.

Cette plaque a été retirée.

La rue Chenoise, vieille voie grenobloise, située dans le cœur historique de Grenoble, était une rue importante pour les voyageurs, elle permettait de rejoindre la porte viennoise. Au cours des siècles s'édifièrent dans cette rue des immeubles de très bonne qualité, construits probablement par des familles aisées. On retrouve aujourd'hui des témoins intéressants comme les immeubles des numéros 8, 9, 10, 12, 14, 18 et 20 à l'allure d'hôtels, de bonnes proportions, construits autour d'une cour centrale bien éclairée. Ces immeubles possédaient en général des boutiques ou des ateliers en rez-de-chaussée mais gardaient des jardins dans les cours assez vastes. La densification qui s'est réalisée à partir et au cours du XVII^e siècle est sensible dans ce quartier.

L'influence italienne

Depuis 1930 et jusqu'à une époque récente, le quartier a accueilli une très forte proportion d'immigrés italiens et contrairement aux idées reçues, c'est dans ce quartier que l'on ressent le plus l'influence italienne, non seulement dans les aménagements intérieurs mais aussi dans l'architecture des bâtiments. Il suffit pour s'en convaincre, de consacrer quelques instants à la flânerie et de lever le nez pour voir parfois dans des petites loges et façades, des autels dressés en hommage à la Vierge, avec des fleurs séchées. Car les italiens sont venus à Grenoble avec leurs convictions religieuses. Un transfert de population s'est effectué depuis de récentes années avec la location de garnis à des travailleurs maghrébins qui se sont ainsi fixés dans le quartier. Les commerçants ont suivi ou précédé ce déplacement depuis la rue Très-Cloîtres, trop plein déversé rue Chenoise.

Aujourd'hui, la population comporte une très forte majorité d'habitants de nationalité étrangère. Ce patrimoine a fait l'objet de restaurations. D'autres sont en cours et il y en aura encore à réaliser. Cela se fait en conservant à la rue une vocation commerciale et d'habitat.



La rue Chenoise

Richesses historiques et architecturales de quelques bâtiments, hôtels et maisons de la rue Chenoise

Cette rue située entre le Palais du Parlement (par la rue Madeleine) et la place Notre Dame, était le lieu de résidence privilégiée de gens de robe (parlementaires, greffiers,...) que côtoyaient marchands et artisans. Cela explique le soin et la qualité apportés à la construction des maisons qui la bordent et qui témoignent d'époques différentes allant du XIV^e au XIX^e siècle, si l'on considère ce siècle qui les a souvent défigurées.

L'hospice de la Madeleine, créé au pied du pont de bois, à la tête de la rue Chenoise et derrière le Palais, fut fondé par Saint Hugues l'an 1082, sous le titre de « Maison Hospitalière ». Les cordeliers en desservaient la chapelle en 1698.

En 1329, Jacques DE DIE ouvre un premier hôpital rue du Pont Saint Jaime.

En 1424, l'Hôpital Saint Hugues étant devenu insuffisant, l'évêque Aymon DE CHISSÉ, (le nom d'un pavillon de l'hôpital de La Tronche perpétue sa mémoire), fonda pour les malades de la ville une nouvelle maison au début de la rue Chenoise qui fut nommée l'Aumônerie de Notre Dame, un des premiers hôpitaux de Grenoble. On y soignait les malades mais on recevait également les femmes enceintes, les indigents sans asiles, les pèlerins « honnêtes » pour une nuit et les enfants trouvés.

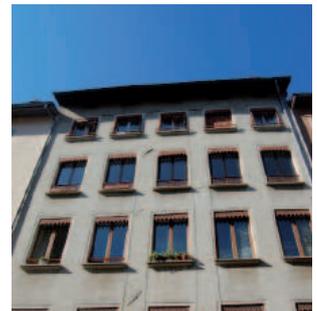
1 rue Chenoise

L'immeuble portait sur sa façade une numérotation datant de 1841, ovale à fond jaune sur un rectangle en surcharge de la numérotation de 1794 (grand rectangle). Elle a disparu récemment.



3 rue Chenoise

Le bâtiment possède un escalier à vis que nous ne pouvons pas présenter ici, l'entrée de l'immeuble n'ayant pas été possible.



5 rue Chenoise

La construction possède une façade avec fenêtres à meneaux et un escalier à vis, à l'arrière dans la cour qui est dominée par la tour de Clérieux. A l'étage, façade sur rue, une niche dans laquelle autrefois il était placé une statue (voir page 5 influence italienne).



- 5 rue Chenoise :**
- . façade sur cour
 - . escalier à vis
 - . mur fond de cour avec la Tour Clérieux



6 rue Chenoise

La porte de cet édifice est réalisée avec un encadrement en pierre mouluré.



7 rue Chenoise

Ce bâtiment est la propriété de la ville de Grenoble et c'est avec l'autorisation de son service d'Urbanisme que nous publions ces quelques lignes prélevées sur les documents qu'il nous a transmis.

Bâti sur un plan trapézoïdal irrégulier, cet ensemble présente les dispositions propres aux immeubles urbains à partir du XV^e siècle et durant toute la période 1453 - 1789.

Il se compose de deux corps de bâtiments séparés par une cour, l'un sur rue, l'autre sur l'arrière de la parcelle.

Une tourelle d'escalier dessert directement le bâtiment arrière et permet l'accès au bâtiment sur rue par des coursives.

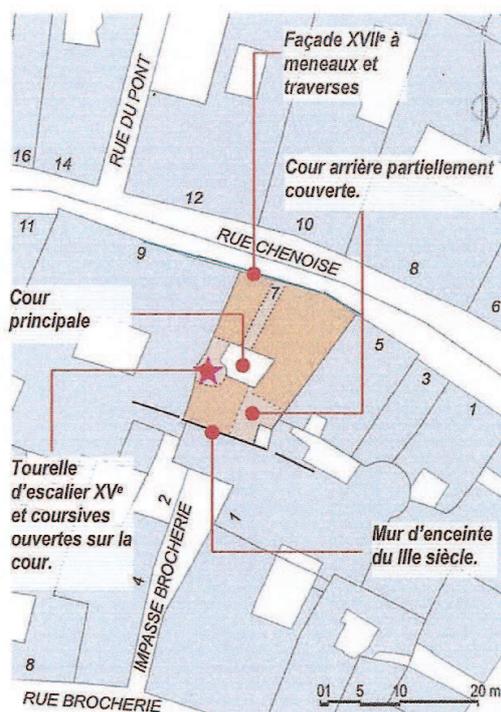
Historique

(d'après l'étude archéologique d'Alain DE MONTJOIE. 2001)

Le bâtiment sur cour

Epoque romaine - XIV^e siècle

L'immeuble est adossé, côté Sud, aux vestiges du mur d'enceinte gallo-romaine du III^e siècle (blocage conservé sur environ 4,5 m). Une première phase de construction



laisse apparaître un appareil régulier de grosses briques (XIII^e et XIV^e). La seconde phase se traduit par un rehaussement d'un niveau et la mise en place d'une toiture à deux pans, ayant pour particularité la souche de cheminée tronconique conservée dans le mur Sud.

XV^e siècle

Les structures principales du bâtiment datent de cette époque. La façade sur cour comportait une travée de fenêtres à meneaux et traverses. La mouluration des encadrements de baie, très sophistiquée au premier étage devient de plus en plus simple en s'élevant dans les étages. Les façades de la tourelle d'escalier respectent la même logique. A cette époque, l'escalier desservait également le 9 rue Chenoise par des portes à encadrement mouluré.

XVIII^e - XX^e siècles

Le 3^e étage a été réduit pour installer un quatrième étage. Tous les percements ont été modifiés (suppression des meneaux et traverses ...), faisant disparaître la composition de façade. Un bâtiment de 3 étages et de construction sommaire est venu combler la cour arrière.

Le bâtiment sur rue

XIII^e - XIV^e siècles

Quelques vestiges conservés dans les maçonneries nous renseignent sur les bâtiments médiévaux (arcades en briques d'une facture XII^e, fenestron XV^e ...), bien que l'on ne puisse plus voir leurs dispositions exactes (probablement deux bâtiments, séparés par une ruelle ou aiguillés et en retrait de plusieurs mètres par rapport à la rue actuelle).

XVII^e siècle

Les plafonds à la française de grande qualité, conservés aux 1^{er} et 2^e étages datent du XVII^e siècle, (revêtus de peintures ornementales, associées à un riche décor mural). A cette époque, les façades sur cour sont percées de grandes baies à meneaux et traverses, la façade sur rue est reconstruite, aboutissant à un ensemble homogène de grande qualité (qui se prolonge sur l'immeuble 9 rue Chenoise).

Des adjonctions et modifications sont venues altérer l'édifice : suppression des meneaux et traverses, réduction de la largeur des baies, installation de latrines sur les coursives entraînant leur élargissement et la création de nouvelles portes au droit des fenêtres, percements des murs de refend entraînant des désordres importants en façade Nord.

En conclusion

L'état du XV^e siècle est celui qui caractérise encore le mieux le bâtiment sur cour ; quant au bâtiment sur rue, c'est l'état du XVII^e qui domine.



Dans la cour intérieure la tour d'angle avec son escalier à vis, avant et après restauration



Tour de l'escalier avec baies géminées

Cour intérieure, mur mitoyen avec l'hôtel Pierre Bücher



Ce bâtiment s'adosse contre l'immeuble n°1 de l'Impasse Brocherie, connu sous le nom de l'hôtel de Pierre BÛCHER.

Appuyé sur le tracé de l'enceinte gallo-romaine, cet ensemble de bâtiments d'époques diverses conserve des vestiges de la période médiévale (XIII^e - XIX^e siècle).

La tourelle d'escalier hélicoïdal et le bâti arrière qui lui est accolé sont les traces de l'existence d'une maison gothique qui a connu de profondes modifications au XVII^e siècle.

A cette même période, l'immeuble a été partiellement reconstruit : il occupe trois parcelles dont aujourd'hui une trame appartient au n°9 de la rue Chenoise.

En dépit de son état, c'est une belle demeure. On peut encore lire clairement l'organisation de l'hôtel gothique du XV^e siècle malgré les modifications et le rehaussement effectués au XVII^e siècle.

Restauration

Une importante restauration réalisée depuis plusieurs années vient d'être achevée.

Un diagnostic a été fait présentant l'état des lieux de l'ensemble des bâtiments et des prescriptions ont été faites notamment pour :

- . la restauration des façades, la restitution de l'état du XVII^e siècle pour la façade sur rue, de l'état du XV^e siècle pour la façade sur cour, la tourelle d'escalier et le remarquable escalier à vis en pierre de taille.

- . la restitution des éléments patrimoniaux typiques de ces immeubles : ancien mur d'enceinte en briques et en pierre, arcades, baies, volets, portes, coursives, encadrement des baies géminées de la tourelle d'escalier, le plafond en bois peint du XVII^e siècle ...



Façade restaurée sur rue



Plafond décoré



8 rue Chenoise

Hôtel d'Ornacieux, maison dite de « Vaucanson »

Inscrit partiellement à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques



Le portail du XVII^e siècle est en appareil à refend et bossage avec une jolie découpe polygonale. La polychromie des pierres, rose et gris, ajoute encore à la beauté de l'ensemble. En couronnement un fronton interrompu à enroulement et tableau central portait sans doute le blason familial.

L'escalier d'honneur en pierre, à balustre, du XVII^e siècle, inspiré de l'architecture languedocienne, jouant le rôle de montée, de coursives et de loggias, occupe tout un côté de la cour. Sur trois étages, ce petit chef d'œuvre d'harmonie et d'équilibre avec trois arcades évasées, s'ouvre sur la rampe d'un escalier lui-même intégré à un ensemble de trois arcs inégaux.

Ils sont tous deux protégés par leur inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, arrêté du 4.11.1983.

Voilà ce que nous dit sur cet hôtel, Madame Marie-Henriette FOIX, ancienne secrétaire générale du Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble, auteur du texte suivant :

Cette maison est typique des anciennes maisons patriciennes de la ville, où le propriétaire vivait avec tout un monde domestique, mais logeait aussi des locataires et des pauvres (un ou deux pauvres sont déclarés, aussi bien dans le quartier Saint Laurent que place du Breuil, la place Grenette aujourd'hui). La maison avait été acquise le 18 juillet 1632 de dame Rossignol, veuve de noble Pierre ROME, avocat, par la mère du président D'ORNACIEUX : Claude DE CHISSÉ, veuve de Félix DE LA CROIX, baron DE CHEVRIÈRES, (deux évêques de Grenoble font partie de cette famille, Jean 1607– 1619 et son fils Alphonse 1619 – 1620, on peut noter aussi que de 1337 à 1450 tous les évêques de Grenoble faisaient partie de la famille DE CHISSÉ), conseiller du roi et maître de requêtes. Leur voisin dans l'actuelle rue du Pont Saint Jaime, était le Président DE VAUX dont la femme est évoquée par LACLOS dans « Les liaisons », sous le nom de la « Présidente ».

L'hôtel D'ORNACIEUX devenu Maison de Vaucanson parce que VAUCANSON y vécut avec sa famille au début du XVIII^e siècle alors qu'il était né 3 rue Brocherie, est une maison curieusement construite.

Construit vers 1630 au cœur de la ville ancienne, cet hôtel a appartenu à la famille DE CHEVRIÈRES puis au marquis D'ORNACIEUX.



C'est un ensemble d'une rare perfection qui présente une façade de composition régulière et un portail Louis XIII proche de celui du château de Vizille.

Toute la partie du fond de la cour, la plus ancienne, repose sur un large pilier de bois rond lui servant de base. Cette partie sert ensuite d'écurie. La partie de la cour face à l'entrée date au moins de 1605.

L'escalier à vis à droite au fond de la cour

En 1659, un baron DES ADRETS, « qui occupe une chambre, y a mis ses meubles et ne veut pas l'évacuer », est mis dehors, enfin par requête du Président DE CHEVRIÈRES, avec meubles et gens ».

Puis, nous trouvons une transaction intervenue en mars 1661, entre dame CHAFFANT et noble Sébastien POURROY DE LAUBERIVIÈRE, nom originaire du marquis DE QUINSONNAS (POURROY étant une contraction de « Pour le roi »). Ce dernier abandonne l'écurie, qui auparavant dominait le couvent des Cordeliers, moyennant quatre cents livres, au profit du seigneur Président DE CHEVRIÈRES.

Le grand escalier qui donne son style à cette demeure, ouvert en arcades extérieures avec sa rampe à balustres, terminée par une belle ouverture en arrondi à chaque palier, date de 1760-1770. Sans doute marque-t-il l'apogée de la vie parlementaire du marquis D'ORNACIEUX, comte DE SAINT VALLIER, chevalier et conseiller du roi, alors président à mortier du Parlement du Dauphin.



Le grand escalier du XVIII^e siècle avec ses arcades, à gauche dans la cour

Cet hôtel, en deux corps de logis, se divise encore actuellement de la même façon ou presque. Il avait cour, jardin et « plassage » et la moitié du canal du Verderet en dépendait avec une petite pêcherie. Ce canal est maintenant un humble ruisseau souterrain qui se déverse toujours dans l'Isère. Mais on voit que ce quartier qui semble noir et froid, devait être verdoyant, aéré et si agréable que les familles parlementaires ou aisées y habitaient et que les fameux potiers de La Tronche y avaient une boutique au XVIII^e siècle.

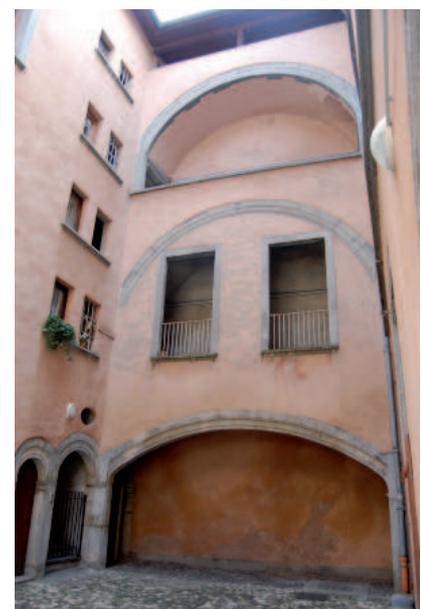
Famille de conseillers, de Présidents du Parlement, les D'ORNACIEUX sont dans toutes les activités de la ville. Parmi ceux qui ne sont pas des gens de loi, l'un est chanoine desservant l'église Saint Jean qui a été démolie en 1562. Un autre sera curé de Saint André en 1695. Le Président D'ORNACIEUX, qui fit construire le bel escalier et qui eut VAUCANSON pour locataire, vendait en septembre 1764 à l'Intendant Pajot de Marcheval un immeuble important derrière celui qu'il habitait, pour y loger le lieutenant général de S.M. en Dauphiné : le maréchal DE CLERMONT.

La maison de la rue Chenoise était vaste. D'ailleurs, la famille ne l'a pas acquise en une seule fois. Les voisins sont M. DE SAUTEREAU dont la belle demeure existe encore au n° 10, avec son allée d'arcades gothiques. L'autre voisin est M. DE SAYNE qui devait entrer dans la famille par son mariage avec une des demoiselles D'ORNACIEUX.

Des étages supérieurs on a une très belle vue, car on domine les bâtiments environnants, qui sont de hauteurs inégales et souvent agrémentés de « tours d'escaliers » élégantes. Le Saint Eynard s'encadre dans les fenêtres carrées et larges. Le petit escalier à vis, à droite au fond de la cour, avec ses balcons offre de nombreux dégagements, par des portes de bois à ferrures.

Des bâtiments d'élévations différentes parlent des époques diverses de construction, des XVII^e et XVIII^e siècles, rompant ainsi la monotonie.

Cet hôtel connaissait une vie grouillante, tout un côté de l'immeuble sur deux étages, dominé par la tour d'escaliers carrés, était occupé par écurie, remises et domesticité.



Façade à droite dans la cour intérieure

Il avait l'ampleur d'une « villa » romaine. La façade haute de trois étages, aux ouvertures rectangulaires sur la rue Chenoise, avec son portail de pierre en bossage surmonté d'un fronton à volutes, avec larges proportions, reste imposante.

Par le mariage d'une fille DE LA CROIX DE CHEVRIÈRES, la maison passa à la famille BOURCET DE LA SAIGNE, et une fille de BOURCET apporta ce bien à son mari M. DE BARATIER (1784).

L'immeuble est surpeuplé aujourd'hui. Les écuries servent de débarras, les camions passent entre les vantaux de la porte cochère, et les tonneaux du marchand de vin roulent en sautant sur les pavés inégaux (début du XX^e siècle).

Curieuse destinée des maisons... La famille DE SAYNE D'ORNACIEUX l'agrandit, l'embellit, y vécut pendant plus d'un siècle, mais elle reste pour les Grenoblois la « maison de Vaucanson », alors que VAUCANSON l'habita peu de temps...

9 rue Chenoise

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques
(arrêté du 23 juin 1987)

En 1988, des travaux effectués sur le bâtiment arrière ont permis de mettre à jour des vestiges de l'enceinte du III^e siècle (la majeure partie d'une tour et un fragment de courtine) conservés sur le côté Est du rez-de-chaussée. Cet hôtel de la fin du XV^e siècle, début XVI^e siècle est sans doute une des plus intéressantes constructions de l'îlot Brocherie-Chenoise.



Il est le résultat d'une réunion de deux parcelles primitives qui constituent un vaste hôtel particulier.

Le 9 Chenoise fait partie d'un quartier où, à la fin du XV^e siècle, de riches habitants de la noblesse de robe et d'épée, et de la bourgeoisie parlementaire ont élevé d'agréables demeures.

Cet immeuble est l'un des plus anciens de l'îlot, composé sur un plan en forme de deux L inversés. Il est ainsi divisé en deux corps de bâtiments, desservis par deux montées d'escalier bien distinctes. Depuis l'entrée ornée d'un bel encadrement, un passage aboutit à une cour centrale où deux arcades ouvrent l'accès au premier bâtiment (qui possède les deux tiers de linéaire de façade sur la rue Chenoise). Ce bâti est desservi par un splendide escalier hélicoïdal en molasse de larges dimensions et éclairé par des fenêtres à meneaux. Chaque porte d'entrée est surmontée d'un linteau de pierre sculpté dont celui du premier étage est particulièrement intéressant. Certains appartements ont conservé leurs portes d'origine, sculptées de fines rosaces.

Le second bâtiment situé en fond de cour est distribué par un escalier à deux volées droites. Ce corps de logis est sensiblement marqué par la présence en rez-de-chaussée de la muraille romaine du III^e siècle, mais qui est difficilement perceptible de la cour, car située dans le prolongement du restaurant, l'accès à ce vestige demeure ainsi réservé à la clientèle du commerce.

En façade sur rue, deux grands arcs de boutique restent les témoins de l'époque gothique. La porte de bois dite « bâtarde », comprend un vantail, signe d'une demeure cossue, sans imposte, à partie fixe et partie mobile, mélange élégant de compartiments saillants marquetés de cabochons en rectangle aux coins échancrés. Elle se termine par un arc voûté, sculpté de motifs cintrés.



L'accès à l'escalier et la cour intérieure



L'immeuble s'élève sur quatre étages dans des tons rosés. Une plaque sur le côté éveillait la curiosité en indiquant « *Riche hôtel urbain du XVI^e siècle* » mais elle a été supprimée.

10, 12 rue Chenoise

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques
(arrêté du 23 juin 1987)



Hôtel construit vers 1500-1510 qui présente sur sa façade des fenêtres à meneaux moulurés. On accède à la cour intérieure par un passage voûté sur croisées d'ogives reposant sur des culs de lampe en forme grotesque. Une tourelle polygonale d'escalier s'enroulant autour d'un pilier dessert les étages et les galeries qui rejoignent le bâtiment arrière. Quelques modifications ont été effectuées au XVII^e siècle. Il possède un remarquable plafond décoré.

Protégé en totalité cet hôtel a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, arrêté du 23.6.1987.

Nota : page 28, dans un chapitre spécifique à ces bâtiments, sont données des descriptions et une iconographie plus détaillées sur leur architecture, leur réhabilitation...

11 et 13 rue Chenoise

Cet immeuble est un ancien hôtel gothique du XV^e siècle qui a conservé l'organisation de l'époque médiévale : sur une parcelle étroite, entre deux murs mitoyens perpendiculaires à la rue, les deux corps du bâtiment sont séparés par une cour.

Outre les modifications apportées au XIX^e siècle ou peut-être même au XX^e siècle, le n° 13 de la rue Chenoise a subi d'importantes transformations au XVIII^e siècle (époque où le bureau des Finances impose pour toute construction nouvelle ou pour toute réparation de bâtiments, de nouveaux alignements) : une complète rénovation de la façade sur rue et un peu plus tard, la surélévation par un cinquième étage composé en bois et en briques sur le bâtiment avant. A l'occasion de travaux de restauration sur l'immeuble, l'organisation de cet ancien hôtel autour d'une petite cour (12 m²) a été modifiée : désormais les cours des n° 11 et 13 de la rue Chenoise forment une seule et unique cour qui favorise les conditions d'éclairage dans les logements.



Façade sur rue

Comme tous les hôtels gothiques, cet immeuble possède un corps principal d'habitation situé en façade sur rue. On y accède par un long couloir voûté qui débouche sur une cour marquée par la présence en rez-de-chaussée d'un fragment de mur porteur qui appartenait au n° 11 de la rue Chenoise. La tourelle d'escalier, accolée au bâtiment arrière, dans l'angle sud-est de la cour possède de nombreux éléments originaux en pierre sculptée (encadrements de baies, linteaux ...).

L'escalier est constitué d'un empilement de blocs en molasse formant chacun une marche et un tronçon de fût, et conduit à une coursive qui dessert les différents niveaux.



La tourelle d'escalier dans la cour

14 rue Chenoise

Inscription partielle à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, arrêté du 23.06.1987.

L'hôtel a été construit à la fin du XVII^e siècle. La façade sur rue présente deux ouvertures de boutiques à arcs surbaissés et une simple porte rectangulaire qui mène à la cour.

Les façades et les toitures sur cour, le dallage et l'escalier (qui rappelle celui du n° 8 mais avec une rampe en fer forgé) sont protégés par leur inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, arrêté du 23.06.1987.

C'est une ancienne demeure du XVII^e siècle. Un siècle marqué par la forte personnalité de LESDIGUIÈRES



qui a favorisé le développement de la ville de Grenoble. En effet, il a métamorphosé l'ancienne ville en modifiant les fortifications.

Cette nouvelle enceinte a été bâtie en plusieurs étapes : 1591, 1620, et après LESDIGUIÈRES en 1636 et en 1670 (avec la démolition des portes de l'Île aux Moines - Pertuisière - Saint-Laurent - Traine). De nombreuses gravures montrent Grenoble avec sa double ligne de remparts (ceux de LESDIGUIÈRES, représentant sur le plan la forme d'un grand carré, dont un côté était constitué par l'Isère).

Après les travaux entrepris en 1670 par le maréchal DE CRÉQUI, qui continue l'oeuvre de son beau-père LESDIGUIÈRES, Grenoble dispose alors d'une superficie intra-muros quintuplée par rapport à celle de l'enceinte romaine. Ce nouveau déploiement de la ville permet une véritable politique d'urbanisme, accompagnée de nombreuses constructions de bâtiments comme en témoigne l'immeuble n° 14 de la rue Chenoise.



Un premier escalier à vis, sur la gauche, témoigne du probable passé médiéval du bâti. Un deuxième escalier, desservant un autre bâtiment, est ouvert en arcades extérieures avec une rampe à balustrade de fer, offrant à l'ensemble une certaine élégance, tout comme les grandes fenêtres à meneaux situées en façade sud. Cette ancienne maison construite au début du XVII^e siècle a une emprise en forme de L, accolée au n° 7 de la rue du Pont Saint Jaime.

Un long couloir mène à une cour intérieure pavée.

La restauration, dans une tonalité saumonée, redonne un éclat à l'escalier qui s'élève côté Est.

14 rue Chenoise :

- . porte sur rue
- . escalier à arcades avec rampe à balustrade de fer

15 et 17 rue Chenoise



Édifice de construction plus récente dont les fenêtres sur rues ont des garde corps en fer forgé et l'escalier est à double volée (XVII^e siècle).



15 et 17 rue Chenoise
façade, porte d'entrée,

16 rue Chenoise

Immeuble présentant, sur sa façade sur rue, des fenêtres restaurées avec des moulures et les anciens encadrements en pierre d'ouvertures plus anciennes.

Ce fût l'emplacement d'une partie de l'hôpital St Jacques à l'angle de la rue Chenoise et de la rue du Pont Saint Jaime (voir page 26 le texte de Mme RIVIÈRE SESTIER).

Porte rue du Pont
Saint Jaime

Façade sur rue



18 rue Chenoise

Immeuble édifié fin XV^e, début du XVI^e siècle, c'est un des plus intéressants hôtels particuliers de l'époque gothique avec une cour gothique et une tourelle d'escalier construite sur un plan polygonal. Maison de François BIGILLION, ami intime de STENDHAL, C'est dans cette maison, dit-on, que STENDHAL aurait eu sa première aventure amoureuse. Il venait rejoindre au 3^eme étage, la belle Victorine BIGILLION avec la complicité d'une servante. Cette jeune fille resta toujours fidèle à son grand homme, elle mourut très vieille et très seule.

STENDHAL évoque, dans «La vie de Henry BRULARD», «les trois fenêtres en croisillon» de l'appartement où il passa les moments les plus heureux de sa vie».

La période de construction de cet immeuble correspond à un temps où le centre ancien de la ville a connu une nouvelle prospérité, accompagnée de l'arrivée d'une bourgeoisie puissante et riche.

Le plan d'ensemble a conservé ses grandes caractéristiques malgré les diverses modifications apportées au fil des siècles : au XVI^e siècle côté rue, un remaniement de l'arc d'entrée, à la fin du XVIII^e siècle, la réfection de larges fenêtres.

Construit sur une parcelle longue et étroite, cet ancien hôtel comprend deux bâtiments : un sur la rue Chenoise et un autre à l'arrière, séparés par une cour intérieure. Un couloir d'entrée traverse le bâtiment avant et conduit à la cour où se dresse à l'angle nord-est une imposante tourelle d'escalier, greffée au bâtiment arrière et qui permet au moyen de galeries extérieures d'accéder aux étages du bâtiment sur rue. En rez-de-chaussée, sous la galerie, le mur présente des arcs formerets moulurés, appareillés en molasse retombant sur des culots. L'escalier construit sur un plan polygonal possède une porte d'accès de forme rectangulaire à moulure et reposant sur des bases buticulaires sculptées. Il est éclairé aux étages par des fenêtres à meneaux décorées comme la porte. Certaines portes ouvertes dans les parois de la cage d'escalier sont soulignées par un linteau taillé en accolade.

La restauration de cet immeuble a permis de mettre en valeur au-dessus des portes palières du bâtiment avant d'anciens arcs rehaussés.



Porte d'entrée et façade sur rue





18 rue Chenoise

**la cour avec sa tourelle d'escalier,
ses arcs
et ses culs de lampe sculptés**

19 rue Chenoise

L'escalier du bâtiment est du XVIII^e siècle, triangulaire avec un garde-corps en ferronnerie. Il donne sur une cour d'immeuble de la rue Renaudon, restauré récemment.



Façade sur rue Chenoise

Entrée sur cour



Entrée côté rue Renaudon



20 rue Chenoise

Cette grande résidence gothique construite en briques (la brique a remplacé le bois dans l'habitat urbain) est un ensemble architectural d'une ampleur et d'une qualité exceptionnelles.

L'immeuble comprend deux corps de bâtiment de chacun deux étages, séparés par une cour intérieure du début du XVI^e siècle dans laquelle on trouve une galerie à arcades.

La façade sur rue possédait trois fenêtres au premier étage et deux au second, à encadrements moulurés, dont les emplacements ont laissé des traces encore visibles malgré les transformations opérées dans les années 1500 et au XIX^e siècle et qui permettent de fixer la date de la première construction fin XIII^e début du XIV^e siècle.

La façade arrière du bâtiment, n'avait que des ouvertures primitives situées au premier étage. On a retrouvé lors de la restauration les traces de deux étages de fenêtres datées également du XIV^e siècle.

Fait exceptionnel à cette époque, cette maison était séparée de ses voisins par des ruelles alors qu'à l'époque elles étaient collées les unes aux autres. Les emplacements des fenêtres retrouvées sur les côtés en sont le témoignage.

Cette immense demeure aux façades élégantes comprenait dès le XIII^e siècle quelques éléments de confort : une grande cheminée dans le bâtiment avant et une latrine au premier étage du bâtiment arrière construite en encorbellement sur le Verderet qui coulait au pied.

Les maçonneries de la maison étaient en briques hormis les supports médians des baies de la façade sur rue. Elle a deux étages de fenêtres.

Après la magnifique restauration de cet immeuble, de la rue on n'aperçoit plus qu'un arceau de fenêtre et un chapiteau en molasse enchâssés dans la façade, retrouvés dans les maçonneries de remplissage lors des travaux de restauration.





Façade sur rue

Cour intérieure avec ses arcades





21 rue Chenoise

Ce bâtiment possède une porte surmontée de ferronnerie ornée de rosace, du XVII^e siècle et un escalier à vis ovale

24 rue Chenoise



Ce bâtiment est doté d'un escalier à vis que nous n'avons pas pu photographier, l'entrée n'a pas été possible. Le bâtiment à l'arrière donne sur le Pont Saint Jaime.



Façade bâtiment arrière

4 rue du Pont Saint Jaime

Cet édifice est situé à l'angle Nord-Est de la rue Chenoise et de la rue du Pont Saint Jaime. Le nom de cette rue rappelle un pont jeté qui permettait d'enjamber le Verderet. L'existence de ce ruisseau au pied des maisons explique la disposition particulière de ce bâtiment : construit parallèlement à la rue qui la borde et non perpendiculairement comme il est souvent la règle. Cet immeuble de forme rectangulaire comprend un grand linéaire de façade sur la rue du Pont Saint Jaime et un retour beaucoup plus réduit sur la rue Chenoise. Ce fût aussi l'emplacement de l'hôpital St Jacques au XIV^e siècle (voir le texte de Mme RIVIÈRE SESTIER p. 26)

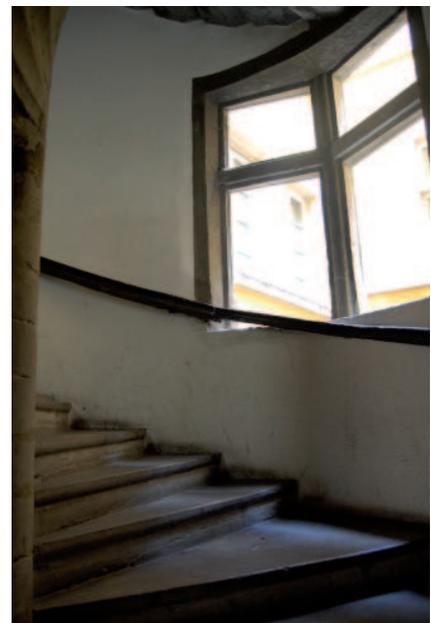
L'accès à la cour s'effectue par un petit passage situé en rez-de-chaussée dans l'emprise même de la tourelle d'escalier (contenant un escalier à vis de belle ampleur, ouvert sur des portes palières). La cour a gardé en façade Est, quatre fenêtres à meneaux du XVII^e siècle et en rez-de-chaussée deux arcades présentant des culs de lampes dont les motifs sculptés sont très martelés. La tourelle d'escalier située sur la rue du Pont Saint Jaime est éclairée à chaque niveau par des ouvertures donnant sur la cour et sur la rue. Côté cour, la porte de cet escalier est coiffée d'une accolade et conserve des moulures se terminant par une base buttculaire.



Cour intérieure avec sa tourelle d'escalier aux baies géminées et ses arcades avec culs de lampe sculptés



Porte côté cour avec moulures, coiffée d'une accolade



7 rue du Pont Saint Jaime

Cet édifice du XVIII^e siècle présente un escalier à arcs rampants obturés.



Le pont du Verderet

Le Verderet s'écoulait juste au pied de la façade nord de notre local au 10 rue Chenoise. En mars 1987 dans le bulletin n° 30 de l'association, le professeur Robert BORNECQUE, alors président du Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble, s'était exprimé sur le devenir de ce ruisseau parfois devenu « torrent dévastateur ». Voici ce qu'il disait :
« Il est bien difficile en voyant aujourd'hui le Vieux Grenoble d'imaginer que ce tissu serré d'immeubles était traversé par divers ruisseaux à ciel ouvert, dont certains animaient des roues de moulin ! C'était notamment le cas du Verderet (en fait, étymologiquement, le V, d'allure pittoresque et printanière, était un M, au parfum différent !), une trouvaille effectuée sur le chantier situé à l'angle des rues de Lorraine et du Pont Saint-Jaime en donne une illustration très parlante. La cour du groupe d'habitations que l'on vient de construire en ce lieu est limitée par le revers des maisons qui bordent le côté nord-est de la rue Chenoise. Le Verderet passait exactement à leur pied, serré sur son autre rive par une nouvelle rangée de maisons aujourd'hui rasées. Et voilà que sous les remblais hétéroclites on a retrouvé le lit du ruisseau et l'arche d'un pont qui reliait les maisons des deux rives. Une porte, à l'extrémité d'un couloir aujourd'hui condamné, débouche sur ce pont. Du regard, on suit très bien la courbe du petit cours d'eau qui épousait celle de la rue Chenoise, et on la voit se poursuivre entre deux maisons encore debout sur la rue Abel Servien.

Ce témoignage pittoresque et très évocateur sera conservé. Mais on hésite à le laisser visible pour l'instant. Il faudrait en effet, dans ce cas, maintenir le creux du ruisseau enjambé par le pont. Même en l'entourant d'un garde-fou (dont la forme serait à définir) il y a gros à parier que ce fossé deviendrait très rapidement un dépotoir difficile à nettoyer, vite garni de papier gras, de vieilles bouteilles en plastique et autres déchets aussi agréables à contempler ! Ce risque est à prendre en considération et l'on peut simplement conclure qu'il reste encore beaucoup à faire pour bien éduquer le public et l'habituer à mériter la qualité de son environnement.

En dernière minute, j'apprends que la solution finalement retenue, laissera l'arche visible, mais en l'obturant par un massif de maçonnerie et en l'encadrant de deux zones légèrement déprimées. C'est un moyen terme qui, sans être entièrement satisfaisant, évitera la disparition complète du vieux pont. »



Rue Chenoise

En 1969, Madame RIVIÈRE SESTIER évoque l'histoire de la rue Chenoise à travers ses habitants

(« Grenoble secret » édition Didier et Richard, dépôt légal 2ème trimestre 1969)

Les demeures, en s'agglomérant, formèrent ce faubourg ou bourg de l'Isle qui, au XIII^e siècle, fut intégré dans la cité : lacs de rues étroites, bordées de hautes maisons sévères, s'entremêlent d'une façon inattendue. Les constructions qui constituent la rue Chenoise s'adosent à l'enceinte et peu à peu, la submergèrent. Tout près circulait le Verderet, minuscule affluent de l'Isère, aujourd'hui recouvert. Dans cet espace relativement restreint, entouré de curtils, de vergers, les habitations prolifèrent. De toutes ces façades hostiles émane une étrange impression, évoquant toute une floraison d'événements plus ou moins majestueux.

A l'origine, une partie de ce quartier se nommait Maupertuis, sinistre appellation apparaissant souvent dans les textes anciens. En 1424, rapporte Guy ALLARD, Aymon DE CHISSÉ créa l'Aumônerie de Notre Dame, dans la rue Chenoise, vers un endroit que l'on appelle Maupertuis. Non loin du Palais Épiscopal, les indigents trouvaient un asile. On y recevait les pèlerins honnêtes pour une nuit. On y abritait les femmes enceintes. Cet hôpital possédait une tour et recueillait les enfants trouvés. L'évêque y avait annexé une école où devaient être logés, nourris et instruits six enfants pauvres jusqu'à ce qu'ils sachent lire, fondation, dont s'inspira sans doute au XVII^e siècle, Arthaud DE LA FERRIÈRE pour faire instruire à Lyon les enfants de La Grave.

Plus tard, un hôpital important remplaça cette Aumônerie et engloba tous les autres ; aussi le 18 juillet 1638 les pauvres abandonnent la vieille maison de la rue Chenoise et se rendirent en procession à leur nouvel asile.

Dans ce quartier de la misère, les malheureux continuant à proliférer, un prêtre, l'abbé LESTELLET, le 24 mai 1676, ouvrit un asile dans un appartement de cette rue (PRUDHOMME, Histoire de Grenoble page 528). Au début il eut quatre malades. Pour les nourrir, il prenait une besace blanche et s'en allait, quêtant de porte en porte. Ce fut le début de l'Hôpital de la Providence que l'on installa plus tard quai Perrière. Dans une rue voisine, au XIV^e siècle déjà un financier florentin nommé Jacques DE DIE, aidé de sa femme Catherine MONTAGNÉ, avait décidé de fonder un asile. Il avait le 13 janvier 1329, donné aux pauvres de la ville une maison où depuis on a établi l'hôpital Saint Jacques, près du pont Saint Genis (Arch. Com. 66-247 p.343) emplacement correspondant aujourd'hui à l'angle ouest de la rue du Pont Saint Jaime et de la rue de Lorraine. Au début l'hôpital ne comprenait qu'un rez-de-chaussée, à côté d'un verger. Durant vingt ans, Jacques DE DIE et sa femme offrirent un asile aux pauvres qu'ils allaient chercher dans les rues, les réconfortant, les nourrissant, les abritant et leur donnant une copieuse aumône au moment de leur départ. Après vingt ans d'apostolat, Catherine MONTAGNÉ mourût, son mari lui survécut pendant dix ans. L'hôpital échut aux héritiers, puis à un voisin, le châtelain Dominique DE LOUPY qui le fit surélever d'un étage. Ceci jusqu'en 1545.

Dans ce quartier de la rue Chenoise se trouvaient aussi des hôtels habités par de grandes familles. Au XVI^e siècle, les DU MOTTET, personnages sans doute considérables, puisque le 16 août 1575, Catherine DU MOTTET fut tenue sur les fonds baptismaux de Saint Hugues par Catherine DE MÉDICIS, lors du séjour qu'elle fit à Grenoble. La demeure des DU MOTTET était située entre la petite rue allant de la rue du Bœuf à la rue Chenoise avec galerie sur le Verderet.

Au siècle suivant, l'immeuble de la famille DE LA CROIX DE CHEVRIÈRE aboutissait en 1681, au canal du Verderet. C'est ici qu'était venu s'installer en 1675 l'imprimeur Pierre FRÉMON, établi auparavant

rue du Grand Puits. Habitaient encore dans la rue Chaulnais, Adrien DE BAZEMONT, président en la Chambre des Comptes, M. DE PRESSINS, procureur du roi en la judicature de Grenoble, le conseiller DE LOZEY DE LA CROIX, Francis DE SAUTEREAU, seigneur DE CHASSE. On y trouve les hôtels des dames DE MARCIEU et DE LA COSTE, de nombreux avocats, procureurs, médecins, tels Guillaume CUVILLIERS, MARMION, David LAGNEAU, des chirurgiens tels FAYOLLE et MONTGOBERT. On y trouvait à côté d'eux toute une infinité de petites gens aux humbles métiers, cuyrassiers, c'est-à-dire travailleurs du cuir, peaussiers grâce à la proximité de l'abattoir. Voisinent également à côté de deux orfèvres, PERRON en 1612 et GERLAT en 1655, des peigneurs de chanvre, des serruriers et des vendeurs d'eau-de-vie.

Aujourd'hui, la rue Chenoise a conservé une ambiance fort attachante. A proximité de la place Notre Dame, sur la façade du n° 8 au dernier étage, apparaît dans une niche une Vierge archaïque. Un portail de grande allure donne accès à une cour spacieuse. Sur l'un des côtés se profilent des majestueuses arcades abritant des escaliers bordés de balustrades importantes, ensemble caractéristique des nobles demeures du XVII^e siècle. Cette maison passe pour être la maison natale de VAUCANSON. Il n'y vint qu'à l'âge de 8 ans, à la mort de son père en 1717 (André DYON et Lucien LIAGE, Jacques VAUCANSON). Un autre mystère plane sur cette demeure. Certains stendhaliens affirment qu'ici vivaient les membres de la famille BIGILLION, compagnon des jeunes années de Stendhal. Tout est conté d'une façon fort agréable dans la vie de Henry BRULARD. La maison, écrit Stendhal, s'élevait dans la rue Chenoise qui débouchait entre la voûte de Notre Dame et une petite rivière, le Verderet. Au troisième étage se trouvait l'appartement BIGILLION, bourgeois de campagne, fort aisé, qui vivait à Saint Ismier, amateur de vin, de bonne chère et de fraîches paysannes. Deux jeunes gens et leur sœur Victorine habitaient ici, servis par une domestique de 17 ans. Stendhal et Victorine avaient tous deux treize ans (Vie de Henry BRULARD, éd. Garnier, p.240). Quoique bien jeune, Stendhal qui avait encore le cœur tout meurtri du départ de Melle KUBLY, une actrice rencontrée sous les ombrages du Jardin de Ville, n'en admirait pas moins la gorge naissante de Victorine, souvent un peu découverte à cause de l'extrême chaleur, et ne pouvait s'empêcher de lui faire un brin de cour.

D'autres écrivains situent ailleurs la demeure des BIGILLION (au 18 rue Chenoise). Sur quoi se baser ? sur un croquis qui n'est autre qu'une ébauche (vie de Henri BRULARD, éd. Garnier p. 239) ! Stendhal affirme que l'appartement est au troisième étage, qu'il est sombre quoique au midi. (Vie de Henri BRULARD, éd. Garnier p. 240). Mais comme un peu plus loin il avoue en toute franchise :

« J'ai oublié aux trois quarts toutes ces choses auxquelles je n'ai pas pensé six fois par an depuis vingt ans » (vie de Henri BRULARD, éd. Garnier, p. 243) et que de plus, Jean PRÉVOST, dans sa magistrale étude, constate « que de toute façon, écrivant pour son plaisir autant que pour la vérité, Beyle tantôt cherche âprement le vrai, et tantôt au lieu de chercher d'autres faits, se laisse aller à la rêverie » (Jean PRÉVOST, La création chez Stendhal, éd.1942 ; le Sagittaire, p.191).

Pourquoi se montrer intransigent ? une seule chose compte ... c'est dans l'une de ces demeures que le jeune Stendhal passa les moments les plus heureux de sa vie, en compagnie d'une enfant, fort simple, fort jolie, qui fut l'une des femmes qu'il a le mieux ou du moins le plus longtemps aimée.

La demeure voisine, le n° 10, ressemble à l'hôtel de François MARC, situé au n° 22 de la rue Barnave. Après avoir suivi un long corridor voûté aux nervures aboutissant à des culs de lampes finement sculptés, on arrive dans la cour où une tourelle abrite l'escalier s'enroulant autour d'un pilier central. La porte d'entrée de celui-ci est surmontée d'un arc surbaissé orné d'un écusson. C'est une des plus belles demeures du Grenoble autrefois.



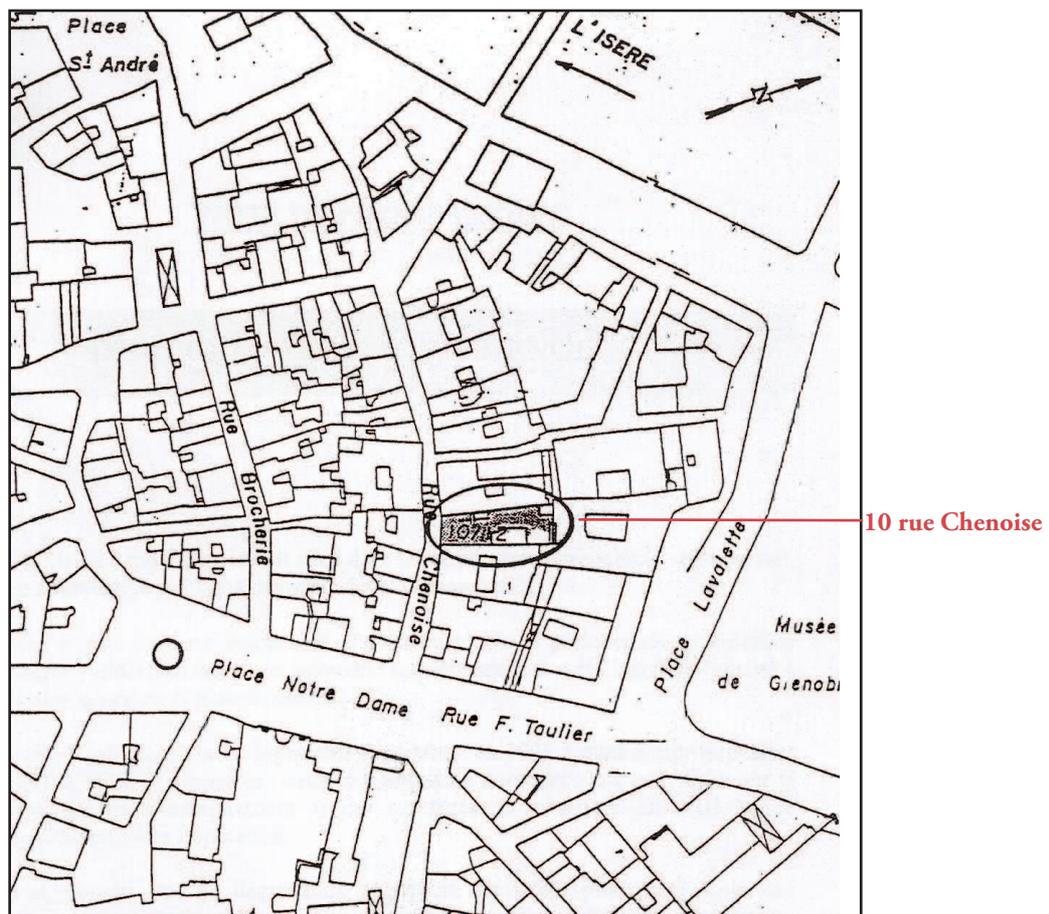
Les bâtiments des 10 et 12 rue Chenoise

**Bâtiments d'architecture gothique flamboyante
typique du XV^e siècle**

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques
(arrêté du 23 juin 1987)



Photo Hardan



Sont datés du XV^e siècle : un passage voûté en ogives constitué de quatre travées flanquées de sculptures, menant à une cour intérieure pavée, ses fenêtres à meneaux, son escalier à vis. Ces éléments d'architecture gothique flamboyante typique du XV^e siècle à Grenoble furent inspirés par le modèle italien : cours intérieures et grande richesse d'ornementation.

Les éléments typiques de la fin du Moyen Age : galeries de circulation, bordées à l'origine de balcons en bois, témoignent d'une autre façon d'habiter, plus fonctionnelle ; les pièces sont plus nombreuses, plus « spécialisées ».

Les premiers propriétaires de cet immeuble n'ont pas pu être identifiés, sans doute s'agissait-il de bourgeois anoblis ou de riches marchands qui possédaient une échoppe ou un atelier avec pignon sur rue.

L'immeuble fut racheté par la famille DE SAUTEREAU, premier président de la chambre des comptes, au XVII^e siècle, époque à laquelle des coursives remplacèrent de probables galeries en bois, et passa ensuite entre les mains de la famille AMAT, conseillers du parlement.

Aujourd'hui, particuliers et ville de Grenoble se partagent l'immeuble en copropriété.

Travaux de réhabilitation

Les travaux de réhabilitation conduits par les services de la Ville de Grenoble, Direction du Patrimoine Urbain, sur cet immeuble inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, se sont accompagnés d'une étude archéologique réalisée par le Centre d'Archéologie du Musée Daupinois, Conservation du Patrimoine de l'Isère.

Cette étude a révélé que les deux ensembles d'habitation composant l'actuel immeuble existaient déjà, avec à peu près les mêmes dimensions au sol, dès la période des XIII^e XIV^e siècle. Ils ont connu deux phases principales d'aménagement avant les transformations du XV^e siècle qui leur ont conféré l'essentiel des traits qu'ils ont gardés.



La cour intérieure du 10, avant et après restauration

Les parties les plus anciennes présentent un appareil de grosses briques caractéristique d'un grand nombre de constructions des XIII^e et XIV^e siècles dans la région (par exemple, la cathédrale, l'ancien évêché et l'église Saint-André de Grenoble).

Les reconstructions du XV^e siècle, vers 1450 pour le n° 12, vers 1500 pour le n° 10, ont été réalisées en maçonnerie plus fruste mais avec une grande richesse dans l'ornementation. Construits dès l'origine avec trois étages, les immeubles ont conservé la plupart de leurs ouvertures d'origine. L'étude minutieuse de tous les vestiges, en place ou remployés, un suivi systématique des travaux, dont la programmation a été modifiée pour permettre toutes observations utiles, ont permis la réfection à l'identique de toutes les croisées à meneaux et traverses, des lucarnes, pièces d'appui, etc. Plusieurs plafonds du milieu du XV^e siècle ont été identifiés et, pour certains d'entre eux, préservés.

Des transformations ou reconstructions effectuées au XVII^e siècle témoignent surtout les bâtiments sur cour du n°10, dont les plafonds sont encore en place, celui du 2^e étage conservant encore son décor peint d'origine.

Note sur les périodes de construction

Il semble que la structure actuelle de l'immeuble 10/12 rue Chenoise résulte principalement d'importantes interventions sur le bâti à trois périodes successives, aux XV^e, XVII^e et XIX^e siècles. Toutefois, certains vestiges sont antérieurs au XV^e siècle, en particulier, le mur mitoyen entre le bâtiment arrière du n° 12 et la cour principale du n° 10 présente, au rez-de-chaussée, un appareil de briques et galets daté du XIV^e siècle.

Une part importante du bâti date du XV^e siècle ou du tout début du XVI^e siècle :

- la façade sur rue du 10 rue Chenoise, telle qu'elle a été restituée (à l'exception des fenêtrons de gauche aux 2^eme et 3^eme étages, probablement percés au XVII^e siècle)
- la façade sur cour du bâtiment avant du 10 rue Chenoise, y compris la tourelle en encorbellement
- la tour d'escalier du n°10, dans sa globalité
- l'allée d'accès à la cour principale et la galerie en rez-de-chaussée dans la même cour, toutes deux voûtées d'ogives

- deux plafonds en bois, aux solives moulurées, aux 1er et 2ème étages du bâtiment arrière du n° 12 (en particulier dans le local de l'Union de Quartier Notre Dame)
- une porte en bois au décor sculpté à plis de serviette (présentée en applique dans la cage d'escalier du n° 12)
- des éléments d'encadrement en pierre, de porte ou de baie, au n° 12 et, plus particulièrement, la fenêtre à meneau et le linteau à accolade, au niveau du local de l'Union de Quartier.

Les constructions qui peuvent être datées du XVII^e siècle comportent notamment :

- les coursives en étage, reliant l'escalier et le bâtiment arrière du n° 10
- la façade de ce bâtiment sur la cour principale, au moins dans ses niveaux inférieurs
- peut-être le mur de la façade arrière de ce même bâtiment, en encorbellement au-dessus du ruisseau « Le Verderet », mais qui a dû être profondément remanié
- les plafonds à la française, l'un d'eux, au 2ème étage du bâtiment arrière du n° 10, présentant un décor peint sur les poutres et les solives

Certaines modifications réalisées au XIX^e siècle ont été annulées par les restaurations récentes. Certaines parties d'immeubles conservant toutefois la trace des travaux du siècle passé, comme la façade sur rue du 12 rue Chenoise, (surélévation d'un étage, modification des hauteurs de baies).

Note de présentation

L'immeuble 10 - 12 rue Chenoise est situé dans le centre ancien grenoblois, dans un îlot, objet d'une intervention publique depuis le début des années 80.

Constitué à l'origine de deux immeubles, il a connu plusieurs périodes de construction depuis le XIII^e siècle. En raison de sa qualité architecturale, il a été inscrit en totalité à l'inventaire des monuments historiques en 1987.

Cet immeuble d'habitation de 22 logements appartenait en 1995 à quatre copropriétaires modestes et à la Ville de Grenoble ; celle-ci a acquis de nombreux lots pour favoriser la réhabilitation par du remembrement et des curetages. L'immeuble est resté habité partiellement durant toute l'opération.

Compte tenu de son état de dégradation important, un arrêté préfectoral a déclaré l'immeuble insalubre réparable en juin 1991 et prescrit la réalisation des travaux suivants :

- réfection et simplification de toiture
- renforcement de planchers
- ravalement complet
- création et réorganisation de l'ensemble des réseaux et des services communs.

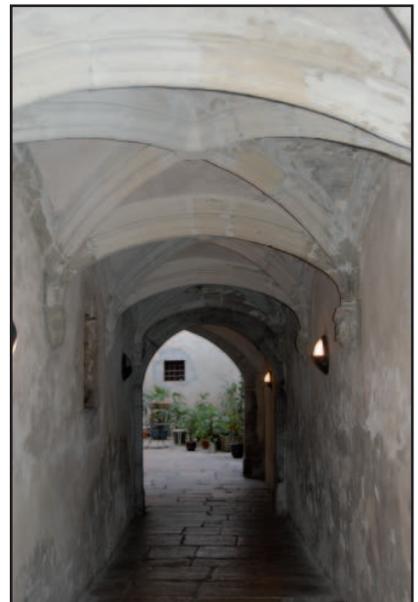
Façades sur rue : n° 10 et n° 12





Cour du 10 rue Chenoise

Allée d'accès voûtée d'ogives



La Ville de Grenoble, mandatée par le tribunal pour réaliser dans le cadre de «travaux d'office» les travaux de sortie d'insalubrité de l'immeuble, a négocié avec la copropriété un mandat complémentaire pour les travaux de mise en valeur architecturale avec la perspective de subventions de la Ville de Grenoble et du Département.

Le Service Patrimoine Urbain de la Ville de Grenoble a été chargé de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre de cette opération. Il a collaboré étroitement avec les services de la «Conservation du Patrimoine de l'Isère» pour les reconnaissances archéologiques.

Le diagnostic du bâtiment

. Ses atouts et ses problèmes ont été analysés sur plusieurs plans : structure foncière et juridique, sociale (capacité financière et souhaits des copropriétaires), salubrité, architecture, archéologie des superstructures, financement (possibilité d'aides).

. Les niveaux d'investigation ont été approfondis au fil des étapes pendant l'enquête d'insalubrité entre la prise d'arrêté d'insalubrité et la demande de permis de construire, puis pendant les travaux. Pour ce faire des recherches d'archives, relevés et sondages ont été faits selon les possibilités (habitants dans les lieux, éléments architecturaux à préserver).

Les objectifs du programme et les choix architecturaux

• Les travaux obligatoires de sortie d'insalubrité

Ils prescrivaient la réorganisation complète des réseaux. Les passages des gaines techniques en parties privatives comme en parties communes ont été localisés ou intégrés de manière à ne pas perturber le fonctionnement des logements habités, pour favoriser la réorganisation des nouveaux logements remembrés, tout en préservant la qualité architecturale des plafonds à la française, des volumes des cages d'escalier.

La réorganisation des réseaux en sol a nécessité la dépose des dalles du passage et de la grande cour, ce fut l'occasion d'une restauration d'ensemble des dallages avec réemploi et complément des anciennes pierres.

Ils prescrivent la réorganisation des toitures. La simplification de celles du bâtiment arrière et la rehausse de la couverture de la coursive, pour dégager les sculptures de la tour d'escalier, ont été l'occasion d'une expression architecturale volontairement moderne : le dernier niveau est traité en couronnement puisqu'il s'agit d'une recomposition.

• L'objectif d'amélioration de l'habitabilité des espaces intérieurs

. Il est en relation directe avec celui de leur éclairage et pour ce faire avec la suppression d'adjonctions tardives, les écrêtements de surélévation de toiture.

. Le dégagement de la cour arrière et le nouveau traitement de volume maintenu, est une composition architecturale moderne qui permet la protection à la pluie du rez-de-chaussée maintenu tout en offrant au logement une loggia extérieure écartée du regard de l'appartement perpendiculaire par un système persienné.

Pour améliorer la sécurité des logements en cas d'incendie, les remembrements de lots ont visé à rendre les logements traversants.

• La mise en valeur architecturale

Pour que des éléments architecturaux de qualité soient restaurés dans leur usage et contexte d'origine, comme les arcades sous coursive dans la grande cour n° 1, des négociations foncières ont permis des échanges de lots afin de pouvoir démolir les appendis qui les encombraient.

Pour tenir compte des vestiges découverts lors des sondages et permettre leur préservation voire leur restitution, une réorganisation foncière et des solutions techniques de confortement des structures ont été nécessaires ainsi que des recherches archéologiques. Par exemple :

* **Réorganisation foncière**

Après décrépiage de la façade sur rue du XV^e siècle, il est apparu que certaines cloisons séparatives de logements (aux 1^{er} et 3^e étages) se trouvaient en face des anciennes fenêtres à meneaux. Les négociations avec les propriétaires concernés ont permis de modifier l'implantation des dites cloisons, de les aligner sur un trumeau (1^{er} étage) ou un meneau (3^e étage).

* **Recherches archéologiques**

La restitution des meneaux en façades sur rue et cour s'est faite à partir d'éléments de pierres sculptées retrouvés dans les remplissages, d'analyse des traces de percussion repérées par les archéologues et d'interprétations.

* **Confortement de structure**

Le plafond gothique a pu être préservé en le suspendant à un plancher poutrelles hourdis.

Après analyse, les peintures découvertes sur le plafond à la française ont été datées du XVII^e siècle. Pour permettre leur restauration et leur préservation, le confortement de la structure porteuse du plancher a été mis en œuvre par dessus (dalle en béton collaborant selon le procédé « bois-béton » de Sylvabat).

Nota - Nous publions ce chapitre sur la réhabilitation du bâtiment à l'aide de documents communiqués par la Direction du Patrimoine Urbain de la Mairie de Grenoble et avec son autorisation (documents protégés).

L'escalier et une porte d'entrée d'étage



Culs de lampe de l'allée d'accès dans la cour voûtée d'ogives



Un plafond remarquable



Au deuxième étage du corps de logis sur cour, une pièce occupe toute la largeur du bâtiment. Elle est accessible directement depuis la galerie latérale par une porte basse. Dotée autrefois d'une cheminée, elle était bien éclairée par des baies au nord et au sud, dont certaines à croisillon plat. La restauration du plafond à la française, découverte là lors des travaux, offre aujourd'hui à l'association un cadre en rapport avec ses préoccupations.

La structure apparente, très courante en Dauphiné avant la Révolution (y compris dans l'architecture de prestige), est réalisée dans un bois courant. L'emploi de résineux indique ici des moyens financiers limités... ou un sens de l'économie marqué puisque les peintures masquent le matériau ! La disposition illogique des poutres, placées dans la longueur de l'étage, leur confère une portée excessive. Le solivage par contre est très classique : ni en fougère (comme au château de Roussillon), ni en alternance (comme à l'ancien Évêché de Grenoble).

L'intérêt majeur du plafond tient aux décors peints qui recouvrent l'essentiel de sa surface. Si le fond clair est présent dans toute la pièce actuelle, les motifs colorés sont parfois lacunaires ou effacés. Ils disparaissent complètement dans le tiers ouest. Qu'il s'agisse d'une interruption volontaire ou non, c'est également dans l'angle nord-ouest que l'analyse a révélé des repeints du XIX^e siècle, à base de vert de cobalt. La disposition intérieure de cette zone a, de toute évidence, fait l'objet de plusieurs remaniements. En témoignent la porte encore discernable dans le mur ouest, la fenêtre très différente ouverte vers la rue du Pont-Saint-Jaime, la dégradation de la sablière nord à cet endroit... On imagine aisément des cloisons divisant le volume contemporain et laissant la pièce de qualité à l'est, avec une fenêtre sur cour et une (ou deux) autre(s) sur l'arrière.

Quoiqu'il en soit, un décor vivement coloré et soigneusement organisé se déploie sur le dessous des solives et des poutres, ainsi que sur les faces verticales des plus grosses pièces de bois. La symétrie et la régularité de la composition n'y excluent pas la fantaisie des détails : guirlandes, paysages, rubans et palmes ne sont jamais strictement identiques. L'équilibre règne : cartouche encadré de guirlandes sur les poutres, même disposition centrée sur la fenêtre pour les sablières nord et sud (parallèles aux poutres), guirlandes seulement pour les sablières parallèles aux solives...

A cette composition classique, les cuirs découpés d'ascendance maniériste, l'ample générosité des fruits, l'illusion du matériau (plumes, pierre), l'esquisse de relief ajoutent une touche baroque. Le XVII^e siècle a abondamment utilisé cette veine dans la région et d'autres plafonds peuvent être rapprochés de celui-ci. En milieu urbain, c'est le cas du 4 rue Pierre Duclot dont les cartouches très similaires sont datés du même siècle. D'autres cartouches contenant des paysages, environnés de motifs aux tons dominants comparables, figurent également dans la grande galerie du château de Crolles. Quant au traitement des solives, il est proche de celui de la chambre « la belle Judith ».

Ainsi le plafond du 10 rue Chenoise s'inscrit-il dans un ensemble de réalisations qui, pour n'être pas forcément luxueuses, s'inspirent directement des résidences nobiliaires afin de valoriser la position sociale de l'occupant de l'appartement. Il n'est pas exclu qu'une étude plus poussée puisse un jour relier ces œuvres, voire peut-être proposer une identité pour l'artisan, à ce jour anonyme, auteur de ces peintures.

Anne CAYOL-GERIN

Commentaire d'Anne CAYOL-GERIN sur l'iconographie du plafond

Vue d'ensemble vers l'est (1997)

Repérées au cours des travaux sous un faux-plafond plus récent, les surfaces anciennes ont été mises au jour par abrasion fine et lessivage doux, pratiqués par un spécialiste.

[cliché W.D. HADDAD]



Détail de la sablière est (1997)

La fenêtre ouverte au travers du badigeon révèle l'extrémité d'une guirlande avec ses rubans flottants. L'état de dégradation et de salissure des peintures nécessite la reprise des lacunes ainsi que la fixation de l'ensemble par une cire protectrice. [cliché W.D. Haddad]



Vue d'ensemble vers le nord-est (2003)

La blancheur retrouvée du badigeon de lait de chaux, appliqué en fond sur tout le plafond, contribue à éclaircir la pièce déjà percée de fenêtres au nord et au sud. Au fond, le volume de l'ancienne cheminée s'inscrit dans une trémie ménagée entre les poutres. [cliché A. CAYOL GERIN]



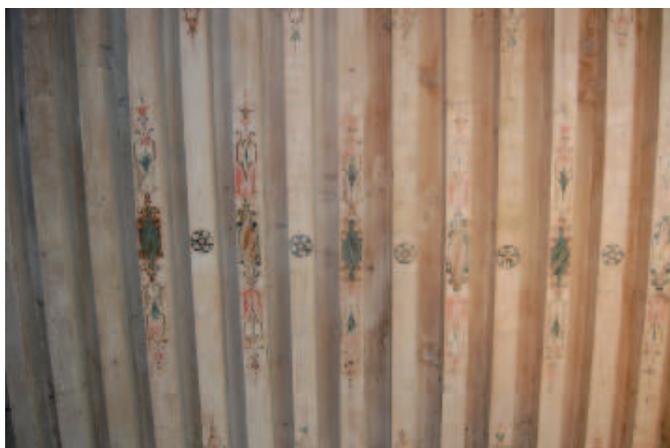
Motif restauré de la sablière nord

L'opulence et la rondeur des fruits de la guirlande contrastent avec les rubans grêles et les retombées rigides des drapés. La disposition remontante des raisins rompt la courbe et suggère deux cornes d'abondance se déversant à contre-sens l'une de l'autre. L'effet d'ensemble est assez baroque. Les coloris et la légère ombre portée évoquent les réalisations de T. LARGEOT (1662) à la chapelle de Ste-Marie-d'en-haut. (cliché Anne CAYOL GERIN)



Solives joignant le mur nord

Leur face inférieure est ornée de motifs légers aux tons vif : vermillon synthétique, cendre bleue, blanc de plomb... La disposition, très symétrique, fait alterner au centre de chaque solive une frise (composée de rinceaux, fleurons, pistils de graine et enroulements) et une fleurette en médaillon flanquée de deux demi-frises.



Solives centrales

L'alternance de zones nues et ornées crée un rythme discret. Le détail de la frise diffère entre la travée sud et les deux autres travées sans rompre l'effet d'unité de l'ensemble. Le cadre central de ce motif présente des zébrures irrégulières sur un fond coloré, version modeste et malhabile des faux-marbres imitant la pierre. [cliché A. CAYOL GERIN]



Les six cartouches des poutres et sablières sont formés de cuirs découpés, des mêmes coloris que les guirlandes avoisinantes. L'épaisseur suggérée par l'ocre ne tient aucun compte de l'arrivée de la lumière sur le motif, variable selon son emplacement dans la pièce. Le trompe-l'oeil reste donc sommaire. L'ovale central de chaque cartouche est occupé par un paysage, traité dans les tonalités bleu, vert et beige. La présence d'édifices (ci-dessus : maisons à droite, fortifications à gauche), même associés à des masses boisées ou à de blanches falaises (ci-dessous à gauche) reste d'un tracé trop indistinct pour identifier précisément un lieu.

[cliché A. CAYOL GERIN]



Sous les poutres, des compartiments reprennent l'idée du faux marbre, de facture assez grossière. Ils sont séparés par des motifs circulaires, tantôt médaillon ocre, tantôt fleur bicolore aux pétales de plume. Sur les parties verticales, les palmes symétriques, souplement glissées dans les découpures des cartouches frôlent les lambourdes moulurées posées au ras des solives. Les paysages, plus suggérés que figurés, évoquent des montagnes où se discernent des sommets enneigés mais aussi la mer. L'inspiration n'est donc pas seulement locale.



En conclusion, un dernier clin d'oeil à l'histoire de l'immeuble du 10 rue Chenoise !!

Le dessin ci-dessous, réalisé par Diodore RAHOULT et publié en 1733 dans l'ouvrage «Grenoble Malherou» écrit par François BLANC LAGOUTTE, nous montre que l'immeuble n'a pas tellement changé puisqu'après plus de six siècles d'existence et certes un certain nombre d'inondations il a retrouvé une nouvelle vie après la réhabilitation effectuée ces dernières années.

(Voir le chapitre «Les bâtiments des 10 et 12 rue Chenoise» page 28)



Document patrimonial réalisé par Mireille COURTEAU et Maurice FOURNIER aidés par Jean Claude BAY pour la documentation et Jean COGNET.

Nous remercions Madame Anne CAYOL-GERIN pour le texte qu'elle a écrit il y a une dizaine d'années sur le plafond décoré datant du XVII^e siècle de notre local ainsi que le Service du Patrimoine Urbain de la Ville de Grenoble pour les documents communiqués sur quelques réhabilitations effectuées dans cette rue.

Photos, plans et dessins de Anne CAYOL GERIN, Mireille COURTEAU, Franck COURTOIS, Maurice FOURNIER, André HARDOUIN, Guy JOUFFREY, et le Service du Patrimoine Urbain de la Ville de Grenoble.